



Sea Green

camping collection

Organiser le bonheur des vacances, c'est aussi anticiper les imprévus.

Pour cela Sea Green vous propose une assurance annulation qui représente 4% du montant du séjour en emplacement nu ou en location.

Nos garanties

- Maladie grave, accident grave ou décès
- Complication de grossesse
- Contre-indication et suite de vaccination
- Dommages graves à votre véhicule
- Catastrophes naturelles
- Séparation (PACS ou mariage)
- Convocation à un examen de rattrapage
- Convocation au tribunal en tant que juré ou témoin d'assises
- Convocation en vue d'adoption d'un enfant
- Convocation pour une greffe d'organe
- Dommages graves d'incendie, explosion, dégât des eaux
- Licenciement économique ou rupture conventionnelle
- Obtention d'un emploi
- Mutation professionnelle
- Suppression ou modification des congés payés par l'employeur

Comment déclarer un sinistre ?

Vous avez 10 jours ouvrés pour déclarer votre sinistre et apporter les pièces justificatives :

- Par internet : www.campez-couvert.com/sinistres
- Par mail : sinistres@campez-couvert.com
- Par courrier : Gritchen Affinity – 27 rue Charles Durand CS70139 – 18021 Bourges Cedex